

**EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'AVANCEMENT
AU GRADE DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE CLASSE
SUPÉRIEURE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Lundi 09 février 2026

(durée : 03h00 – Coefficient 2)

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ

L'épreuve écrite d'admissibilité consiste en la rédaction d'une note ou d'une lettre administrative, à l'aide d'un dossier à caractère professionnel ne pouvant excéder 25 pages.

IMPORTANT

Ce document contient le sujet et comporte 14 pages, numérotées de 01 à 14.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet. Dans le cas contraire, demandez un nouvel exemplaire à un surveillant ou au responsable de la salle.

Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en-tête de la copie (ou des copies) mise(s) à votre disposition.

Toute mention d'identité ou tout signe distinctif porté sur tout autre partie de la copie ou des copies que vous remettrez en fin d'épreuve entraînera l'annulation de votre épreuve.

Consignes concernant les copies :

L'épreuve doit être traitée sur les feuilles de copies qui vont ont été remises.

Les feuilles de brouillons fournies par l'administration ne doivent pas être insérées dans les copies et ne seront pas prises en compte dans la correction.

Vous devez rédiger avec un stylo dont l'encre est de couleur sombre (noire ou bleue).

Si vous utilisez plus d'une copie, vous devez paginer votre composition correctement dans la zone en bas à droite de chacune des pages utilisées. Chaque pagination doit contenir le numéro de la page et le total des pages de votre composition (ex : 1/8, 2/8, 3/8, etc.).

Matériel :

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire ou de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdite.

Sujet

Transformation numérique et gestion des ressources humaines : comment concilier innovation et efficacité opérationnelle dans la fonction publique ?

CONTEXTE

Dans le cadre du programme **Action Publique 2022**, la fonction publique engage une modernisation ambitieuse de ses outils numériques et de ses processus de gestion des ressources humaines. Ces transformations visent à améliorer l'efficacité des services, la qualité de vie au travail des agents, et la réponse aux attentes des usagers.

Parmi les priorités figurent :

- **La digitalisation des processus RH** (gestion des congés, des carrières, des paies).
- **L'amélioration de l'expérience utilisateur** pour les agents, via des outils plus intuitifs et performants.
- **Le renforcement de l'accompagnement** des agents dans l'appropriation de ces nouveaux outils.

Pourtant, l'articulation entre ces ambitions et leur mise en œuvre opérationnelle soulève des défis majeurs. Les retours terrain révèlent des difficultés persistantes :

- Des outils perçus comme trop complexes ou mal adaptés aux réalités des services.
- Un manque d'accompagnement des agents, générant des erreurs et des retards dans le traitement des dossiers.
- Des disparités territoriales, notamment dans les DROM, où les contraintes techniques et organisationnelles sont plus marquées.

Les **SAENES classe supérieure**, acteurs clés de la gestion administrative et de l'accompagnement des agents, sont en première ligne pour faciliter cette transition. Votre mission consiste à analyser ces enjeux et à proposer des solutions concrètes pour réconcilier innovation numérique et efficacité opérationnelle.

Travail demandé

Rédigez une **note administrative** (4 pages maximum) à l'attention du **Directeur des Ressources Humaines de votre académie**, articulée autour des 3 axes suivants :

- Les objectifs et les avancées de la transformation numérique
- Les freins et défis rencontrés sur le terrain
- Le rôle des SAENES dans la réussite de la transformation

Rappel : Les SAENES classe supérieure sont des **acteurs centraux** de la modernisation de la fonction publique. Votre note doit démontrer votre capacité à **analyser des enjeux complexes, proposer des solutions adaptées** et **anticiper les impacts** sur le terrain.

DOCUMENTS ANNEXES

Annexe 1 : Pages 05 à 09

Extrait du Baromètre Numérique de l'Agent (BNA) – Édition 2022

Source : Direction interministérielle du numérique (DINUM)

Annexe 2 : Pages 10 à 12

Interview d'Henri Verdier

Directeur interministériel du numérique (DITP)

Source : Chantiers transverses AP22 – 2022

Annexe 3 :Page 13 à 13

Courrier d'un agent

Difficultés avec le nouvel outil de gestion des personnels administratifs

Source : Courrier interne – Rectorat de la Guyane (janvier 2026)

Annexe 1

Direction interministérielle du numérique

Baromètre numérique de l'agent

Rapport 2022

La méthodologie de la consultation



OBJECTIFS

Le Baromètre Numérique de l'agent est une consultation auprès des agents des services ministériels et interministériels qui vise à mesurer la qualité du service rendu par les services ministériels et interministériels des systèmes d'information et de communication



PÉRIMÈTRE

La consultation a été menée auprès de l'ensemble des **ministères et des services du Premier ministre**. L'enquête s'articule autour de **4 grandes thématiques** similaires aux éditions précédentes : l'équipement, les outils et applications, la connectivité et le service d'assistance.



MODALITÉS DE L'ENQUÊTE

Au total, **698 626 personnes ont été contactées** pour l'édition 2022 du BNA. 128 595 agents ont répondu au questionnaire, soit un **taux de participation de 18,4%**.

- La consultation s'est déroulée du **14 au 28 mars 2022**. Elle s'est déroulée en ligne, via un lien menant au questionnaire transmis à l'ensemble des agents ciblés par les ministères et la DINUM.
- La participation à cette consultation était **volontaire et facultative** et seuls ont été pris en compte dans l'analyse, **les questionnaires intégralement complétés**. Aucun répondant n'a été identifié ni ses réponses individuelles analysées.

Profil des répondants (1/2)

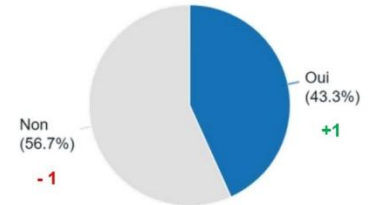
A quelle tranche d'âge appartenez-vous ?



Etes-vous un agent de catégorie ?



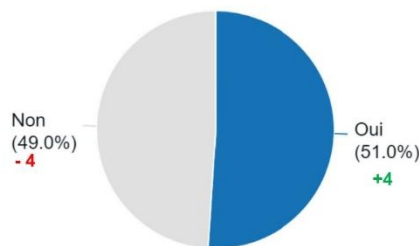
Dans votre activité, avez-vous une fonction d'encadrement (équipe, collaborateurs...) ?



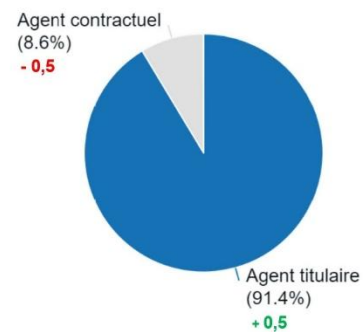
-XX Baisse par rapport à 2021 en points
+XX Hausse par rapport à 2021 en points

Profil des répondants (2/2)

Dans votre travail, êtes-vous régulièrement en contact avec le public ?



Quel est votre statut ?



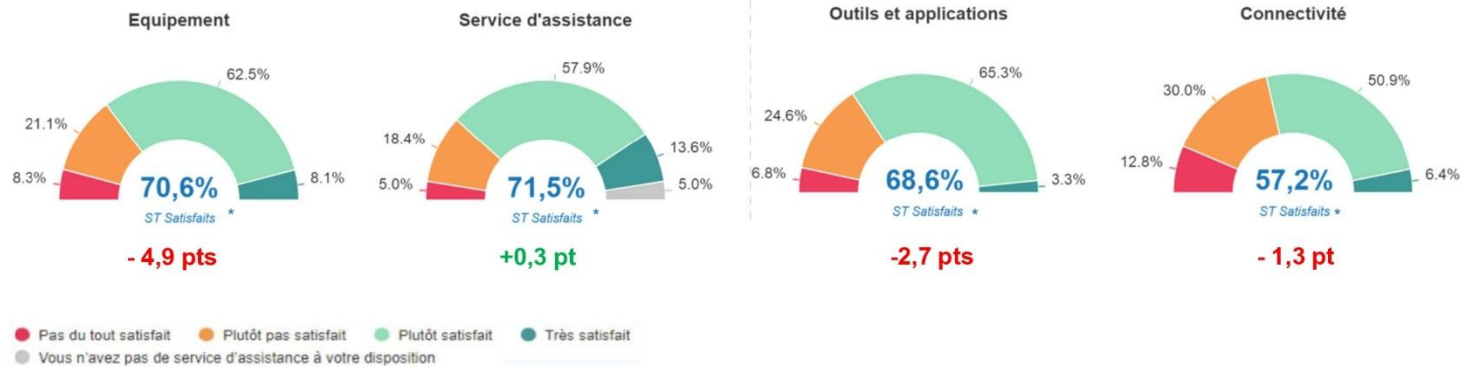
-XX Baisse par rapport à 2021 en points
+XX Hausse par rapport à 2021 en points

Résultats interministériels sur les 4 axes du BNA 1/4

Synthèse des 10 principaux indicateurs 2022

(nombre de réponses prises en compte pour 2022 : 128 595)

Satisfaction détaillée



* Sous-total de personnes « plutôt satisfaites » et « très satisfaites »

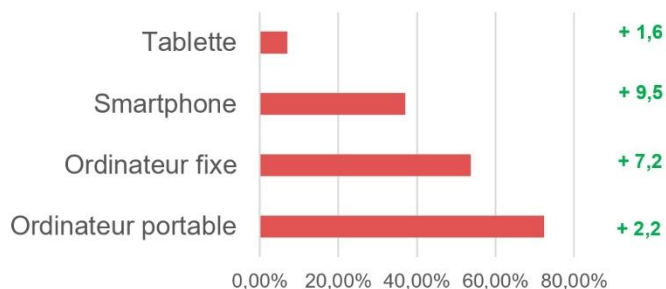
-XX Baisse par rapport à 2021 en points
+XX Hausse par rapport à 2021 en points

Résultats interministériels sur les 4 axes du BNA 2/4

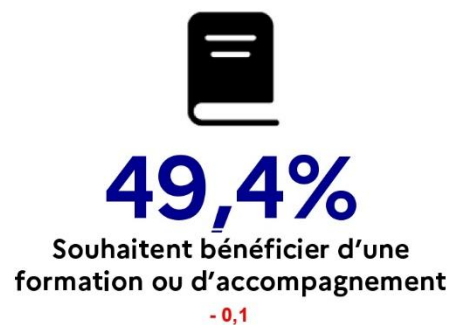
Synthèse des 10 principaux indicateurs 2022

(nombre de réponses prises en compte pour 2022 : 128 595)

Équipements possédés



Souhait de formation



-XX Baisse par rapport à 2021 en points
+XX Hausse par rapport à 2021 en points

Résultats interministériels sur les 4 axes du BNA 3/4

Synthèse des 10 principaux indicateurs 2022

(nombre de réponses prises en compte pour 2022 : 128 595)

Environnement numérique de travail adapté au travail à distance



35,7%

Complètement

+ 0,6



41,5%

Partiellement

- 1



22,8%

Non

+ 0,4

Niveau de satisfaction globale de l'environnement numérique de travail



5,9/10

- 0,1

-XX Baisse par rapport à 2021 en points
+XX Hausse par rapport à 2021 en points

Résultats interministériels sur les 4 axes du BNA 4/4

Synthèse des 10 principaux indicateurs 2022

(nombre de réponses prises en compte pour 2022 : 128 595)

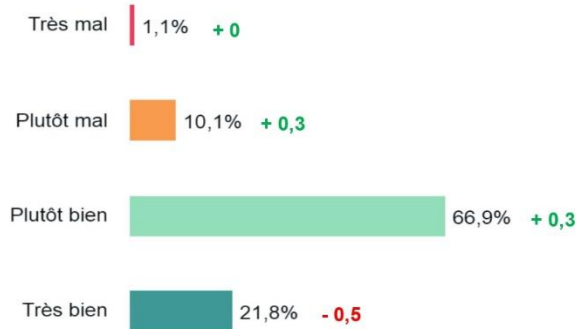
À combien évalueriez-vous votre satisfaction quant à votre environnement numérique de travail
(équipement numérique, connectivité et réseau, outils et applications, assistance et formation) ?



-XX Baisse par rapport à 2021 en points
+XX Hausse par rapport à 2021 en points

Une bonne maîtrise globale de l'Environnement Numérique de Travail

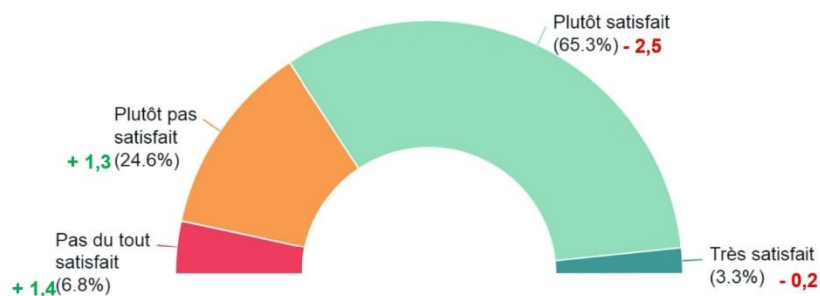
De manière générale, diriez-vous que vous maîtrisez votre environnement numérique de travail (applications et équipements) ?



-XX Baisse par rapport à 2021 en points
+XX Hausse par rapport à 2021 en points

Une satisfaction quant aux outils et applications en baisse de 3 points

Êtes-vous globalement satisfait des outils et applications professionnels à votre disposition ?



SATISFACTION OUTILS ET APPLICATIONS	VAGUE BNA	
	2021	2022
► Satisfait	71,3%	68,6% (-2,7)
► Pas satisfait	28,7%	31,4% (+2,7)

-XX Baisse par rapport à 2021 en points
+XX Hausse par rapport à 2021 en points

ACTUALITÉ Publié le 21 avril 2018

Chantiers transverses AP22 : l'interview d'Henri Verdier



Pilotage de la transformation publique

Deux mois après les premières annonces du comité interministériel à la transformation publique, comment construit-on la nouvelle administration numérique ? L'interview d'Henri Verdier, directeur interministériel du numérique et du système d'information de l'Etat français.

Cinq chantiers dits « transverses » - car s'appliquant à l'ensemble des administrations – sont conduits dans le cadre d'Action Publique 2022 : simplification et amélioration de la qualité des services, rénovation du cadre des ressources humaines, transformation numérique, modernisation de la gestion budgétaire et comptable et organisation territoriale des services publics ; des thématiques à fort enjeu pour des milliers d'agents publics. Les mesures issues de ces travaux constitueront les conditions du succès, dans la durée, des futurs plans de transformation.

Comment avez-vous organisé vos travaux depuis le lancement d'Action Publique 2022 ?

Nous nous sommes attachés à reprendre à la racine les grandes questions structurantes de la transformation numérique de l'Etat, du socle profond à la philosophie d'action, en passant par la qualité de service. Avec le secrétaire d'Etat au Numérique Mounir Mahjoubi, nous avons lancé dès le mois d'octobre 2017 un travail intense avec les directeurs des systèmes d'information des ministères et de quelques grandes directions. Nous avons abordé les problématiques de sécurité, de gestion du « legacy » (ndlr : héritage logiciel) ; nous avons planché sur la manière de mieux faire circuler nos données, la difficulté à travailler l'expérience utilisateur, ou encore les cas particuliers des informatiques budgétaires et RH. En six mois, nous avons construit un cadre stratégique rénové et très partagé. Maintenant nous devons organiser la mise en œuvre de tout cela.

Le Premier ministre a rappelé l'ambition gouvernementale de 100% des démarches dématérialisées lors du dernier CITP...

Nous faisons pivot sur la promesse présidentielle en tentant une approche encore plus numérique, puisqu'au cœur du projet nous avons mis une plateforme de dématérialisation : demarches-simplifiees.fr. Ce service en ligne, que nous avons fabriqué et inauguré le 1er mars dernier, permet à n'importe quelle administration de dématérialiser facilement toute démarche. L'outil va plus loin qu'une simple usine à formulaires puisqu'il embarque directement l'ensemble des services de l'Etat plateforme, avec à la clé plus de simplicité tant pour l'administration que pour l'utilisateur. Concrètement, lorsqu'une entreprise renseigne son numéro SIRET, le système fournit automatiquement son effectif, sa date de création, son adresse, sa forme juridique... De même, un particulier utilisant FranceConnect n'a plus besoin de saisir son identité (nom, prénom, date de naissance...). A condition bien sûr que celui-ci ait donné son consentement au préalable.

Le bouton FranceConnect devient-il la marque de la transformation numérique ?

FranceConnect, c'est effectivement un bouton, grâce auquel je m'identifie sur les sites de démarches en ligne. Mais la logique va bien au-delà. FranceConnect me permet aussi de bénéficier d'un service personnalisé, en sécurité, puisque c'est moi qui consens que les données me concernant soient échangées entre administrations. Le Premier ministre voit aussi en FranceConnect bien plus qu'un bouton, à travers lui se dessine un projet de qualité de service. Un service qui me reconnaît, qui s'adapte à moi, qui me répond, qui me facilite la vie et sur lequel j'ai la main. Nous en faisons au moins le symbole et sans doute la marque d'une certaine logique de l'action publique.

Ce service peut-il jouer un rôle dans l'inclusion numérique ?

C'est un combat très important dans lequel FranceConnect peut en effet jouer un rôle mais qui ne s'épuise pas avec FranceConnect. Aujourd'hui, plus d'un quart de la population française n'est pas à l'aise avec le numérique, nous devons nous assurer de concevoir une république pour 100% des citoyens, dans laquelle chacun a sa place. Nous ne voulons pas laisser ces gens-là sur le bord de la route. Si 100% des démarches doivent pouvoir être réalisées par voie numérique, nous pensons qu'il faut conserver la possibilité d'effectuer les démarches avec des « humains » dans la boucle.

Le CITP annonce aussi la création d'un tableau de bord ouvert et contributif des services publics de l'Etat accessibles en ligne. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Ce tableau de bord contributif est conforme à notre philosophie de gouvernement ouvert. Avec cet outil, plus encore que d'associer les gens à la prise de décision, nous souhaitons les associer au contrôle de l'exécution. En faire un enjeu collectif afin éviter les lois sans lendemain. Nous souhaitons dire aux citoyens : « venez nous aider à signaler les démarches qui ne sont pas dématérialisées, même celles que nous nous n'avions pas repérées, dites-nous lesquelles sont les plus urgentes, les plus importantes,

faites-nous des retours pour que l'on puisse les améliorer ». C'est dans la dialectique entre l'outil et la transparence que l'on espère bâtir l'administration numérique.

Une autre dimension d'Action Publique 2022 est le fonds de transformation de l'action publique, doté de 700 millions d'euros sur cinq ans dont 200 millions pour l'année 2018. Etes-vous concernés ?

En effet, quatre chantiers de transformation numérique interministérielle font l'objet d'un dossier déposé par la DINSIC au fonds de transformation de l'action publique, dont nous attendons maintenant les résultats. Quant aux autres chantiers, nous sommes en train de travailler en interministériel afin d'en mutualiser les financements.

Avez-vous des attentes quant aux autres chantiers transverses ?

Faire entrer l'Etat pleinement dans cette modernité numérique est une problématique multidimensionnelle. Au-delà des choix techniques se posent des questions organisationnelles, RH, budgétaires... Nous plaçons ainsi beaucoup d'espoir, notamment, dans la rénovation du cadre des ressources humaines. Aujourd'hui, dans les ministères qui n'ont pas de corps d'ingénieurs SI, la plupart des informaticiens sont des contractuels. La difficulté à recruter, à conserver, à former ces contractuels est devenue un vrai handicap pour la fonction numérique dans l'Etat. De même, nous allons articuler notre action avec les conclusions du chantier territorial, puisque nous nous occupons aussi de l'informatique des services déconcentrés, et avons une interface de dialogue forte avec les collectivités locales à travers le programme DCANT (développement concerté de l'administration numérique territoriale). Oui, nous sommes très solidaires et très en attente des résultats de nos collègues des autres chantiers.

Annexe 3

Rectorat de la Guyane

M. DUCLOS Olivier

Bureau de gestion

des personnels administratifs

Le 15 janvier 2026

À l'attention de Madame (Monsieur)

AAAA DUPONT

Responsable du bureau de gestion des
personnels administratifs

Objet : Difficultés avec le nouveau logiciel de gestion des personnels administratifs – Demande d'accompagnement

Madame (Monsieur),

Je me permets de vous écrire pour vous faire part des difficultés que je rencontre depuis la mise en place du nouveau logiciel de gestion des personnels administratifs, utilisé au sein de notre division. Bien que j'aie suivi les formations proposées, l'utilisation quotidienne de cet outil reste compliquée.

Je rencontre notamment des problèmes pour :

- **Enregistrer correctement les modifications portées sur les dossiers**, car ce progiciel peu intuitif ne me facilite pas.
- **Gérer les affectations au fil de l'eau et limiter les problématiques de paye ;**
- **Résoudre les dysfonctionnements techniques** (ralentissements, messages d'erreur, indisponibilité de l'assistance technique qui est surchargée).

Ces difficultés ont un impact sur mon travail et me prennent un temps considérable, ce qui retarde le traitement des dossiers des agents.

Aussi, je souhaiterais solliciter un **accompagnement complémentaire** pour mieux maîtriser cet outil.

Un suivi personnalisé ou un temps d'échange avec un référent serait très utile, ou tout autre proposition de votre part.

Je ne suis pas le seul dans ce cas. Plusieurs collègues m'ont fait part des mêmes difficultés que moi.

Je reste à votre disposition pour en discuter plus en détail, si nécessaire.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Madame (Monsieur), l'expression de mes salutations distinguées.

M. DUCLOS Olivier

Gestionnaire du bureau de gestion

des personnels administratifs

Olivier.duclos@ac-guyane.fr

Tel : 0594 11 11 11

